



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**

Édition du 5 novembre 2018

Semaine

# OFSP-Bulletin 45/2018

Magazine d'information pour professionnels de la santé et pour les médias

**Grippe saisonnière 2018/2019:  
réduire le risque de maladies pour soi et ses proches, p. 10**

**Matériel d'information pour la prévention de la grippe 2018/2019, p. 13**

**Revenus des médecins en Suisse:  
une nouvelle étude améliore la transparence, p. 15**

# Impressum

## **ÉDITEUR**

Office fédéral de la santé publique  
CH-3003 Berne (Suisse)  
[www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)

## **RÉDACTION**

Office fédéral de la santé publique  
CH-3003 Berne  
Téléphone 058 463 87 79  
[drucksachen-bulletin@bag.admin.ch](mailto:drucksachen-bulletin@bag.admin.ch)

## **IMPRESSION**

Stämpfli AG  
Wölflistrasse 1  
CH-3001 Berne  
Téléphone 031 300 66 66

## **ABONNEMENTS, CHANGEMENTS D'ADRESSE**

OFCL, Diffusion publications  
CH-3003 Berne  
Téléphone 058 465 5050  
Fax 058 465 50 58  
[verkauf.zivil@bbl.admin.ch](mailto:verkauf.zivil@bbl.admin.ch)

ISSN 1420-4266

## **DISCLAIMER**

Le bulletin de l'OFSP est une revue spécialisée hebdomadaire, en français et en allemand, qui s'adresse aux professionnels de la santé, aux médias et aux milieux intéressés. Ce périodique publie les derniers chiffres en matière de santé ainsi que des informations importantes de l'OFSP.

Abonnez-vous pour recevoir la version électronique du bulletin :  
[www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin](http://www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin)

# Sommaire

Déclarations des maladies infectieuses	4
Statistique Sentinella	6
Rapport hebdomadaire des affections grippales	6
Grippe saisonnière 2018/2019:	
réduire le risque de maladies pour soi et ses proches	10
Matériel d'information pour la prévention de la grippe 2018/2019	13
Revenus des médecins en Suisse : une nouvelle étude améliore la transparence	15
Vol d'ordonnances	18

# Déclarations des maladies infectieuses

## Situation à la fin de la 43<sup>e</sup> semaine (30.10.2018)<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en gris correspondent aux données annualisées : cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.

<sup>b</sup> Voir surveillance de l'influenza dans le système de déclaration Sentinella [www.bag.admin.ch/rapport-grippe](http://www.bag.admin.ch/rapport-grippe).

<sup>c</sup> N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.

<sup>d</sup> Femmes enceintes et nouveau-nés.

<sup>e</sup> La définition de cas a été modifiée. Les chiffres ne sont par conséquent pas comparables avec ceux des bulletins plus anciens.

<sup>f</sup> Inclut les cas de diphtérie cutanée et respiratoire, actuellement il y a seulement des cas de diphtérie cutanée.

### Maladies infectieuses:

#### Situation à la fin de la 43<sup>e</sup> semaine (30.10.2018)<sup>a</sup>

	Semaine 43			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
<b>Transmission respiratoire</b>												
<b>Haemophilus influenzae: maladie invasive</b>	4 2.40	4 2.40		11 1.70	8 1.20	7 1.10	134 1.60	115 1.40	107 1.30	112 1.60	90 1.30	93 1.30
<b>Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers<sup>b</sup></b>	2 1.20	10 6.10	4 2.50	8 1.20	21 3.20	10 1.50	15014 176.20	9479 111.20	3699 43.70	13660 193.80	7745 109.90	3576 51.10
<b>Légionellose</b>	19 11.60	11 6.70	9 5.50	53 8.10	44 6.70	32 4.90	555 6.50	465 5.50	380 4.50	485 6.90	420 6.00	320 4.60
<b>Méningocoques: maladie invasive</b>	1 0.60		1 0.60	3 0.50	1 0.20	3 0.50	58 0.70	56 0.70	50 0.60	54 0.80	51 0.70	45 0.60
<b>Pneumocoques: maladie invasive</b>	16 9.80	13 7.90	10 6.20	46 7.00	60 9.20	57 8.80	965 11.30	974 11.40	822 9.70	791 11.20	769 10.90	634 9.10
<b>Rougeole</b>	2 1.20			11 1.70	3 0.50		49 0.60	118 1.40	47 0.60	44 0.60	100 1.40	47 0.70
<b>Rubéole<sup>c</sup></b>							2 0.02	1 0.01		2 0.03	1 0.01	
<b>Rubéole, materno-fœtale<sup>d</sup></b>												
<b>Tuberculose</b>	9 5.50	21 12.80	12 7.40	25 3.80	44 6.70	48 7.40	518 6.10	572 6.70	595 7.00	452 6.40	468 6.60	507 7.20
<b>Transmission féco-orale</b>												
<b>Campylobactériose<sup>e</sup></b>	71 43.30	162 98.80	141 86.70	558 85.10	586 89.40	597 91.80	7437 87.30	7397 86.80	8163 96.50	6418 91.10	6206 88.10	6909 98.80
<b>Hépatite A</b>	6 3.70	2 1.20		11 1.70	18 2.80	3 0.50	88 1.00	107 1.30	41 0.50	75 1.10	101 1.40	35 0.50
<b>Hépatite E</b>	1 0.60			4 0.60			52 0.60			52 0.70		
<b>Infection à E. coli entérohémorragique</b>	18 11.00	20 12.20	9 5.50	81 12.40	68 10.40	28 4.30	789 9.30	680 8.00	450 5.30	699 9.90	608 8.60	399 5.70
<b>Listériose</b>		1 0.60	1 0.60	5 0.80	1 0.20	1 0.20	54 0.60	43 0.50	54 0.60	48 0.70	38 0.50	47 0.70
<b>Salmonellose, S. typhi/paratyphi</b>	1 0.60	1 0.60		1 0.20	1 0.20	2 0.30	23 0.30	22 0.30	24 0.30	20 0.30	19 0.30	20 0.30
<b>Salmonellose, autres</b>	49 29.90	50 30.50	23 14.10	164 25.00	175 26.70	147 22.60	1486 17.40	1863 21.90	1470 17.40	1270 18.00	1616 22.90	1260 18.00
<b>Shigellose</b>	7 4.30	5 3.00	4 2.50	24 3.70	13 2.00	15 2.30	225 2.60	143 1.70	192 2.30	196 2.80	112 1.60	148 2.10

	Semaine 43			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
<b>Transmission par du sang ou sexuelle</b>												
Chlamydirose	151 92.10	240 146.40	192 118.00	757 115.50	861 131.30	780 119.90	11038 129.50	11127 130.60	10918 129.10	9163 130.00	9229 131.00	9087 129.90
Gonorrhée	45 27.50	53 32.30	50 30.70	243 37.10	177 27.00	181 27.80	2668 31.30	2450 28.80	2400 28.40	2269 32.20	2058 29.20	2034 29.10
Hépatite B, aiguë		1 0.60	2 1.20		4 0.60	5 0.80	34 0.40	32 0.40	41 0.50	22 0.30	23 0.30	35 0.50
Hépatite B, total déclarations	20	25	19	76	72	115	1255	1196	1460	1011	954	1207
Hépatite C, aiguë		2 1.20			5 0.80	3 0.50	26 0.30	39 0.50	49 0.60	21 0.30	35 0.50	39 0.60
Hépatite C, total déclarations	17	31	18	63	117	100	1331	1412	1501	1092	1154	1258
Infection à VIH	12 7.30	13 7.90	15 9.20	30 4.60	31 4.70	61 9.40	421 4.90	479 5.60	513 6.10	349 5.00	394 5.60	459 6.60
Sida			5 3.10	3 0.50	6 0.90	8 1.20	69 0.80	83 1.00	70 0.80	61 0.90	74 1.00	62 0.90
Syphilis	28 17.10	20 12.20	25 15.40	118 18.00	83 12.70	80 12.30	1293 15.20	1179 13.80	1006 11.90	1108 15.70	966 13.70	839 12.00
<b>Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs</b>												
Brucellose				1 0.20		1 0.20	7 0.08	9 0.10	6 0.07	6 0.09	8 0.10	6 0.09
Chikungunya					1 0.20	2 0.30	3 0.04	20 0.20	37 0.40	3 0.04	18 0.30	31 0.40
Dengue	1 0.60	6 3.70	4 2.50	2 0.30	13 2.00	19 2.90	149 1.80	162 1.90	204 2.40	127 1.80	133 1.90	172 2.50
Encéphalite à tiques	5 3.00	7 4.30	4 2.50	21 3.20	29 4.40	12 1.80	383 4.50	249 2.90	209 2.50	352 5.00	238 3.40	191 2.70
<b>Fièvre du Nil occidental</b>												
Fièvre jaune							1 0.01			1 0.01		
Fièvre Q		2 1.20			3 0.50	2 0.30	50 0.60	36 0.40	49 0.60	42 0.60	31 0.40	43 0.60
Infection à Hantavirus							1 0.01	3 0.04	1 0.01	1 0.01	1 0.01	1 0.01
Infection à virus Zika		1 0.60			1 0.20		11 0.10	12 0.10	51 0.60	4 0.06	9 0.10	51 0.70
Paludisme	8 4.90	2 1.20	6 3.70	23 3.50	21 3.20	26 4.00	298 3.50	331 3.90	363 4.30	255 3.60	297 4.20	281 4.00
Trichinellose							1 0.01					
Tularémie	1 0.60	3 1.80	2 1.20	1 0.20	14 2.10	5 0.80	126 1.50	109 1.30	57 0.70	93 1.30	98 1.40	46 0.70
<b>Autres déclarations</b>												
Botulisme								3 0.04	1 0.01		2 0.03	1 0.01
Diphthérie <sup>f</sup>				3 0.50			4 0.05	4 0.05	5 0.06	4 0.06	2 0.03	4 0.06
Maladie de Creutzfeldt-Jakob		1 0.60		1 0.20	2 0.30	1 0.20	15 0.20	17 0.20	14 0.20	12 0.20	15 0.20	12 0.20
<b>Tétanos</b>												

# Statistique Sentinella

Données provisoires

Sentinella :

Déclarations (N) des dernières 4 semaines jusqu'au 26.10.2018 et incidence pour 1000 consultations (N/10<sup>3</sup>)  
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	40		41		42		43		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 <sup>3</sup>	N	N/10 <sup>3</sup>						
Suspicion d'influenza	18	1.7	11	1.2	21	2.0	12	1.1	15.5	1.5
Oreillons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coqueluche	0	0	4	0.4	2	0.2	2	0.2	2	0.2
Piqûre de tiques	6	0.6	10	1.0	4	0.4	2	0.2	5.5	0.6
Borréliose de Lyme	6	0.6	4	0.4	5	0.5	2	0.2	4.3	0.4
Herpès zoster	7	0.7	10	1.0	10	0.9	12	1.1	9.8	0.9
Néuralgies post-zostériennes	2	0.2	3	0.3	1	0.1	2	0.2	2	0.2
Médecins déclarants	132		121		123		136		128	

## Rapport hebdomadaire des affections grippales

Sous nos latitudes, les affections grippales surviennent de façon saisonnière. Jusqu'à présent, une vague de grippe est observée chaque hiver. D'une année à l'autre, l'intensité, la durée, les souches virales et les répercussions sur la population varient. Afin d'informer la population et les médecins en temps voulu de la vague de la grippe et de la couverture de la grippe par le vaccin, l'OFSP publie d'octobre à avril un rapport hebdomadaire avec une évaluation des risques.

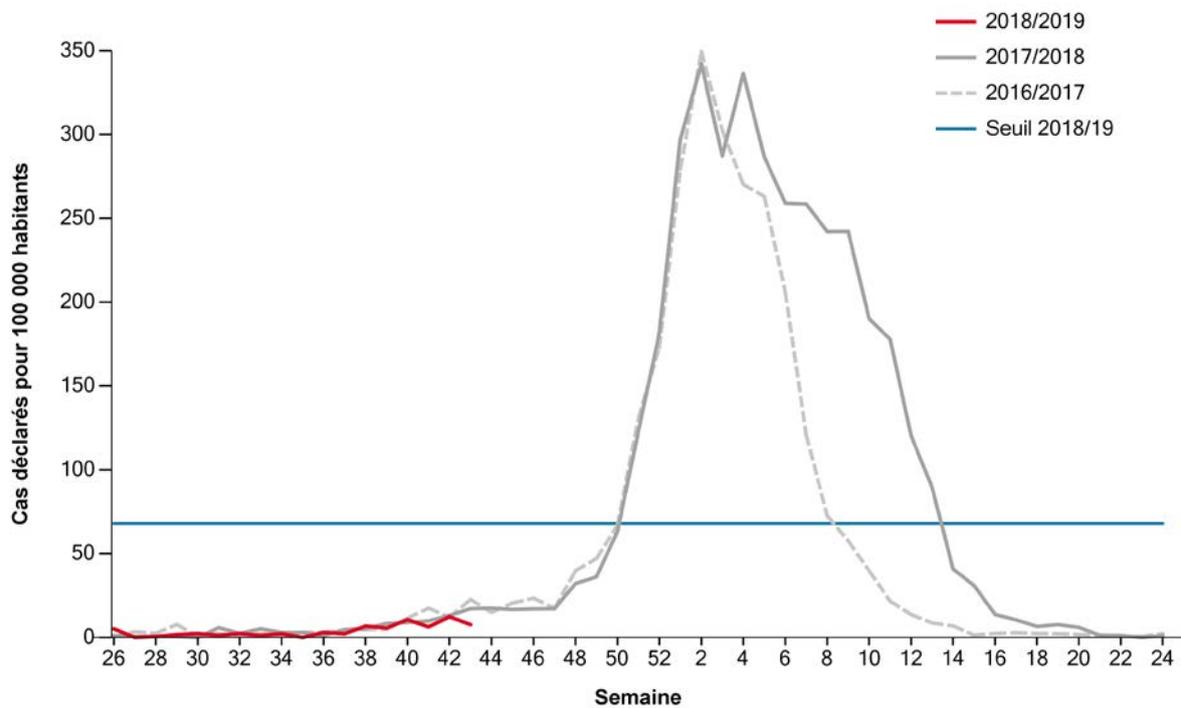
### Semaine 43/2018

La propagation des affections grippales en Suisse est actuellement indétectable. Durant la semaine 43, 136 médecins du système de surveillance Sentinella ont rapporté 1,1 cas d'affections grippales pour 1000 consultations. Extrapolé à l'en-

semble de la population, ce taux correspond à une incidence de 8 consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants.

Le seuil épidémique saisonnier de 68 cas d'affections grippales pour 100 000 habitants n'a pas été atteint (Figure 1).

Figure 1  
Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale, extrapolé pour 100 000 habitants



L'incidence était basse dans l'ensemble des classes d'âge (Tableau 1). La propagation de la grippe n'était détectable dans aucune des régions Sentinella (Figure 2, Encadré). Les différences liées à l'âge ou à la région sont indétectables en début de saison.

Durant la semaine 43, le Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) n'a mis en évidence aucun virus Influenza parmi les 3 échantillons analysés dans le cadre du système de surveillance Sentinella.

Tableau 1:  
Incidence en fonction de l'âge durant la semaine 43/2018

	Consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants	Tendance
<b>Incidence par âge</b>		
0-4 ans	9	-
5-14 ans	0	-
15-29 ans	26	-
30-64 ans	3	-
≥65 ans	8	-
<b>Suisse</b>	<b>8</b>	<b>-</b>

Tableau 2:

### Virus Influenza circulant en Suisse

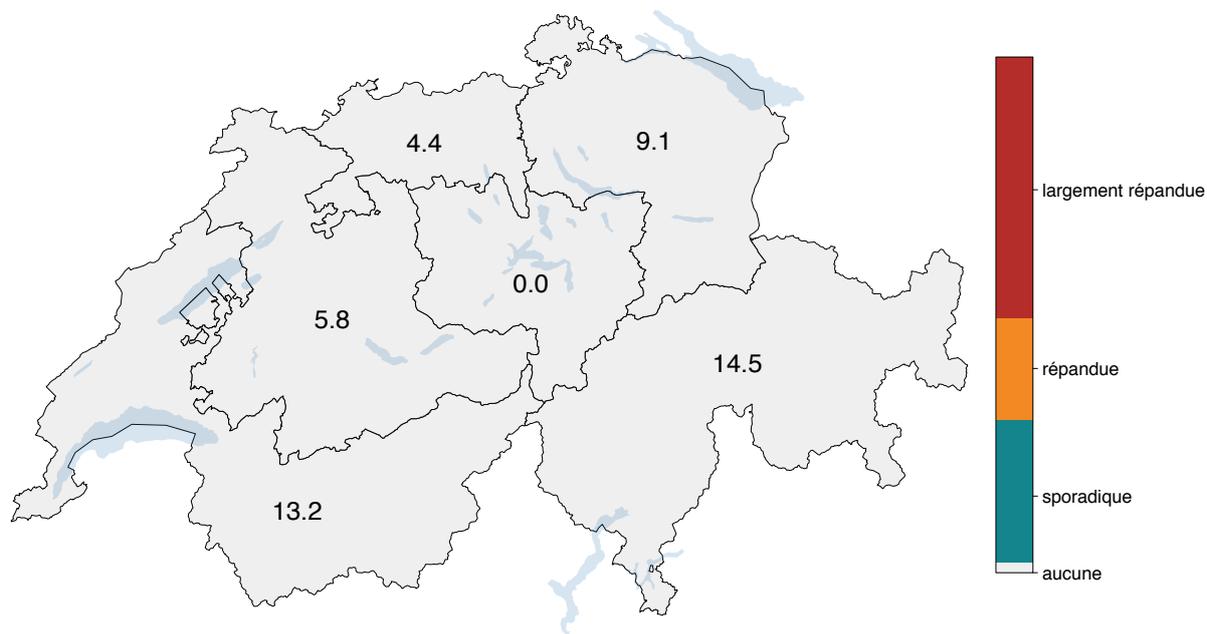
Fréquence des types et sous-types d'Influenza isolés durant la semaine actuelle et les semaines cumulées, et couverture par les vaccins 2018/19

	Semaine 43/2018	Semaines cumulées 2018/19	
	Fréquence des virus	Fréquence des virus	Couverture par les vaccins
			▲ ■
Part d'échantillons positifs	0%	0%	- -
Nombre d'échantillons testés	3	28	- -
B Victoria	-	-	- -
B Yamagata	-	-	- -
B non sous-typé	-	-	- -
A(H3N2)	-	-	- -
A(H1N1)pdm09	-	-	- -
A non sous-typé	-	-	- -

▲ Couvert par le vaccin trivalent 2018/19

■ Couvert par le vaccin quadrivalent 2018/19

Figure 2  
Incidence pour 100 000 habitants et propagation par région Sentinella durant la semaine 43/2018



Région 1 (GE, NE, VD, VS), Région 2 (BE, FR, JU), Région 3 (AG, BL, BS, SO), Région 4 (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG), Région 5 (AI, AR, GL, SG, SH, TG, ZH), Région 6 (GR, TI). Gris: aucune propagation, bleu: propagation sporadique, orange: propagation répandue, rouge: propagation largement répandue.

### Situation internationale

En Europe, on a généralement observé une activité grippale basse [1]. De même, l'Amérique du Nord et l'Asie ont enregistré une activité basse, au niveau intersaisonnier [2–5].

Dans les régions tempérées de l'hémisphère sud, différents virus Influenza ont circulé simultanément pendant la saison grippale 2018. En Afrique du Sud, les virus Influenza A(H1N1) pdm09 prédominaient, suivis par les virus Influenza B en fin de saison. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont enregistré une épidémie de faible ampleur, avec principalement des virus Influenza A(H1N1)pdm09 [6]. Par contre, en Amérique du Sud, les virus Influenza A(H3N2) prédominaient [7].

La majorité des virus Influenza A(H1N1) et Influenza B Victoria ayant circulé dans l'hémisphère sud sont couverts par le vaccin trivalent contre la grippe saisonnière 2018/19 recommandé pour l'hémisphère nord. De même, les virus Influenza B Yamagata sont couverts par le vaccin tétravalent contre la grippe saisonnière 2018/19 [8]. Par contre, la majorité des virus Influenza A(H3N2) ont évolué antigéniquement, montrant une couverture réduite par les vaccins contre la grippe 2018 de l'hémisphère sud [9]. Pour cette raison, le virus Influenza A/Singapore/INFIMH-16-0019/2016 a été remplacé par Influenza A/Switzerland/8060/2017 dans la recommandation de l'OMS pour la composition du vaccin de l'hémisphère sud 2019 [10].

### Contact

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Santé publique  
Division Maladies transmissibles  
Téléphone 058 463 87 06  
E-mail epi@bag.admin.ch

### Pour les médias

Téléphone 058 462 95 05  
E-mail media@bag.admin.ch

## GLOSSAIRE

- Incidence :** Nombre de consultations pour affections grippales pour 100 000 habitants par semaine.
- Intensité :** Comparaison de l'incidence actuelle avec l'incidence historique. L'intensité est fournie seulement pendant l'épidémie. Elle se subdivise en quatre catégories : basse, moyenne, élevée et très élevée.
- Propagation :** La propagation se base :  
  - sur la proportion des médecins Sentinella qui ont déclaré des cas d'affections grippales et
  - sur la mise en évidence de virus Influenza au CNRI dans les échantillons prélevés par les médecins Sentinella.
 Elle est classée dans les catégories suivantes : aucune, sporadique, répandue, largement répandue.
- Seuil épidémique :** Niveau de l'incidence à partir duquel la saison de la grippe se situe dans sa phase épidémique. Il est basé sur les données des dix saisons précédentes. Le seuil épidémique se situe à 68 cas d'affections grippales pour 100 000 habitants pour la saison 2018/19.
- Tendance :** Comparaison du niveau d'intensité de la semaine actuelle à celui des deux semaines précédentes. La tendance n'est fournie qu'après le dépassement du seuil épidémique et se subdivise en trois catégories : ascendante, descendante et constante.

### Références

1. European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Seasonal Influenza – Latest surveillance data <http://flunewseurope.org/> (accessed on 30.10.2018).
2. Weekly U.S. Influenza Surveillance Report <http://www.cdc.gov/flu/weekly/index.htm> (accessed on 30.10.2018).
3. Canada Rapports hebdomadaires d'influenza. <http://www.canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/flu-grippe/surveillance/fluwatch-reports-rapports-surveillance-influenza-fra.php> (accessed on 30.10.2018).
4. Japan NIID Surveillance report influenza. <http://www.nih.go.jp/niid/en/influenza-e.html> (accessed on 30.10.2018).
5. China National Influenza Center weekly reports. <http://www.chinaivdc.cn/cnic/> (accessed on 30.10.2018).
6. Australian Influenza Surveillance Report and Activity Updates – 2018 <http://www.health.gov.au/internet/main/publishing.nsf/Content/ozflu-surveil-no09-18.htm> (accessed on 30.10.2018).
7. World Health Organisation (WHO) Influenza update – 326 [http://www.who.int/influenza/surveillance\\_monitoring/updates/latest\\_update\\_GIP\\_surveillance/en/](http://www.who.int/influenza/surveillance_monitoring/updates/latest_update_GIP_surveillance/en/) (accessed on 30.10.2018).
8. World Health Organisation (WHO). Recommended composition of influenza virus vaccines for use in the 2018-19 northern hemisphere influenza season. [http://www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2018\\_19\\_north/en/](http://www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2018_19_north/en/) (accessed on 30.10.2018).
9. World Health Organisation (WHO). Recommended composition of influenza virus vaccines for use in the 2018 southern hemisphere influenza season. [http://www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2018\\_south/en/](http://www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2018_south/en/) (accessed on 30.10.2018).
10. World Health Organisation (WHO). Recommended composition of influenza virus vaccines for use in the 2019 southern hemisphere influenza season. [http://www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2019\\_south/en/](http://www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2019_south/en/) (accessed on 30.10.2018).

## La surveillance sentinella de la grippe en Suisse

L'évaluation épidémiologique de la grippe saisonnière est basée :

- sur les déclarations hebdomadaires des affections grippales transmises par les médecins Sentinella ;
- sur les frottis nasopharyngés envoyés pour analyse au Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) à Genève ;
- sur tous les sous-types d'Influenza soumis à la déclaration obligatoire, confirmés par les laboratoires.

Les typages effectués par le CNRI en collaboration avec le système de déclaration Sentinella permettent une description en continu des virus grippaux circulant en Suisse.

Ce n'est que grâce à la précieuse collaboration des médecins Sentinella que la surveillance de la grippe en Suisse est possible. Elle est d'une grande utilité pour tous les autres médecins, de même que pour la population en Suisse. Nous tenons donc ici à exprimer nos plus vifs remerciements à tous les médecins Sentinella !

# Grippe saisonnière 2018/2019 : réduire le risque de maladies pour soi et ses proches

Les jours raccourcissent et se rafraîchissent, signe de l'arrivée prochaine de la grippe. L'efficacité de la vaccination contre la grippe varie d'une personne à l'autre et d'un hiver à l'autre, mais cela reste le moyen le plus efficace, le plus simple et le plus économique de se protéger et de protéger son entourage. Comme par le passé, la vaccination est conseillée aux personnes présentant un risque accru de complications, ainsi qu'à leurs proches et à tous les acteurs de la santé qui, à titre privé ou professionnel, ont des contacts réguliers avec les personnes à risque. La période idéale pour se faire vacciner va de mi-octobre à mi-novembre. Par ailleurs, la Journée nationale de vaccination contre la grippe 2018 sera menée le vendredi 9 novembre, pour la première fois, simultanément dans les cabinets médicaux et les pharmacies.

Contrairement aux refroidissements, le plus souvent bénins, la grippe saisonnière (Influenza) peut entraîner de graves complications : infections au niveau ORL, pneumonies, myocardites ou même maladies du système nerveux (p. ex., encéphalite ou syndrome de Guillain-Barré). Les personnes les plus susceptibles de développer des complications ou une évolution sévère de l'infection sont les seniors, les femmes enceintes, les nourrissons, les prématurés, tout comme les patients souffrant de certaines maladies chroniques ou dont le système immunitaire est déficient. En cas de complications, la grippe peut s'avérer mortelle ou, si la personne malade ne se rétablit pas complètement, conduire à une perte définitive d'indépendance. Les personnes travaillant dans le domaine de la santé sont en outre plus fortement exposées au risque de contracter la grippe, et les absences pour cause de maladie, qui en résultent, impliquent une charge de travail supplémentaire pour leurs collègues durant les périodes critiques de l'épidémie. La grippe se transmet au travers de différents virus d'Influenza. Ceux-ci se transmettent très facilement lorsque l'on éternue ou que l'on tousse, surtout dans les espaces clos. Avant même que la grippe ne se déclare, il est possible de contaminer celles ou ceux que l'on côtoie au travail, à la maison ou dans les institutions de santé comme les EMS et les hôpitaux. Près d'un tiers des personnes infectées par un virus de la grippe ne présentent aucun symptôme grippal et ne se sentent pas malades. Cependant, elles peuvent transmettre le virus. La vaccination permet de diminuer nettement le risque de contagion. Dans l'hémisphère Sud, durant l'hiver passé (juin à août 2018), la vague de grippe y était faible à moyenne. Divers virus de la grippe ont circulé : en Amérique du Sud, le sous-type de grippe A(H3N2) était dominant ; en Afrique australe, les deux lignages (Victoria et Yamagata) du virus B ont circulé, tandis que l'Influenza A(H1N1) circulait principalement en Australie

et en Océanie. Il n'est pas possible de déterminer en avance sur la base de ces données quels virus circuleront cet hiver dans l'hémisphère Nord.

## LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Les recommandations en matière de vaccination contre la grippe saisonnière sont inchangées depuis 2013 [1] (se référer à l'encadré). Depuis cette date, il est recommandé à toutes les femmes enceintes de se faire vacciner, et non plus uniquement pendant le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse. Le vaccin contre la grippe est sûr, et il aide les futures mères et leurs enfants à se prémunir contre les complications.

L'efficacité de la vaccination antigrippale dépend de divers facteurs, tels que l'âge et l'immunocompétence de la personne vaccinée, ainsi que de la couverture des virus Influenza en circulation par le vaccin. La couverture par le vaccin varie d'une année à l'autre, mais dépasse souvent 90 %. En revanche, il n'est pas possible de définir l'efficacité du vaccin antigrippal par saison. Compte tenu des divers facteurs mentionnés ci-dessus, les études estiment l'efficacité de 20 à 80 %. La vaccination chez les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques, en particulier d'une immunodéficiência, est moins efficace. Par conséquent, elle est également recommandée à toutes les personnes en contact avec ces dernières, car elle contribue à réduire le risque de transmission. Cependant, même avec une efficacité vaccinale partielle, de nombreuses études soulignent que la vaccination contre la grippe peut réduire la gravité de la maladie, le risque de complications et la mortalité liée à la grippe.

Si la période optimale de vaccination va de mi-octobre à mi-novembre, il peut être judicieux, selon la situation personnelle (état général de santé, grossesse, etc.), de rattraper la vaccination, même après le début de la vague de grippe. Une

Tableau 1  
Aperçu des vaccins contre la grippe disponibles en Suisse à l'automne 2018

Produit	Type de vaccin	Remarques	Autorisé (âge)
Fluarix Tetra®	Vaccins dits «fractionnés» (constitués de particules virales fragmentées incluant l'hémagglutinine et la neuraminidase ainsi que d'autres composants du virus)	quadrivalent**	pour adultes et enfants dès 36 mois
Vaxigrip Tetra® §			pour adultes et enfants dès 6 mois
Mutagrip®		trivalent*	
Influvac®	Vaccins formés de sous-unités: ne contiennent que les antigènes de surface hémagglutinine et neuraminidase.		
Fluad®		trivalent*; avec adjuvant renforçant l'efficacité MF59C	pour adultes dès 65 ans

§ Vaxigrip Tetra® est autorisé depuis l'été 2018.

\* les vaccins trivalents contiennent des composants inactivés de deux souches A de virus Influenza et d'une souche du type B;

\*\* les vaccins quadrivalents contiennent en plus des composants des vaccins trivalents des fragments inactivés d'une seconde souche de type B.

En règle générale, les vaccins contre la grippe saisonnière sont produits sur des œufs de poule; ils sont inactivés, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas provoquer de grippe et ne contiennent ni mercure, ni aluminium.

fois la vaccination effectuée, il faut compter entre une et deux semaines, pour que le système immunitaire développe une protection. A noter que le vaccin ne protège que contre la grippe (Influenza) et pas contre les simples refroidissements, plus courants et souvent moins intenses.

### LES VACCINS CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2018/2019

L'année dernière, les antigènes contre la souche AHong Kong/2014 (H3N2) ainsi que ceux contre le type B/Brisbane/2008 (lignage Victoria), contenus dans le vaccin 2017/2018, n'ont pas assuré une protection suffisante contre les virus effectivement en circulation. De ce fait, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé en février dernier de remplacer ces deux composants. Pour le vaccin de l'hiver 2018/2019 dans l'hémisphère Nord, l'OMS recommande des antigènes analogues aux souches [2]:

- A/Michigan/2015 (H1N1) pdm09,
- A/Singapore/2016 (H3N2),
- B/Colorado/2017 (lignage Victoria),
- B/Phuket/2013 (lignage Yamagata); uniquement pour les vaccins quadrivalents.

Selon les indications des quatre fabricants de vaccins contre la grippe, environ 1,19 million de doses vaccinales seront disponibles en Suisse cet automne, chiffre comparable aux saisons précédentes. Déjà au cours de la dernière saison (2017/18), plus de la moitié des personnes vaccinées avaient reçu un vaccin quadrivalent et, pour la saison à venir, la grande majorité des doses de vaccin disponibles est quadrivalente. Pour le moment, aucune pénurie d'approvisionnement n'est observée. Le tableau 1 indique les produits, qui seront disponibles en Suisse.

### POSSIBILITÉS DE VACCINATION

Les personnes, qui veulent se faire vacciner contre la grippe à partir de mi-octobre, peuvent le faire dans le cabinet de leur médecin de famille ou de leur pédiatre, chez leur gynécologue, dans leur EMS, à l'hôpital ou, dans certains cas, le demander au personnel soignant du service d'aide et de soins à domicile (le cas échéant sur rendez-vous).

Par ailleurs, dans 19 cantons, les personnes en bonne santé,

âgées de 16 ans et plus, peuvent se faire vacciner dans certaines pharmacies (dans le canton du Tessin sur ordonnance), principalement contre la grippe. Le site internet [www.vaccinationenpharmacie.ch](http://www.vaccinationenpharmacie.ch) de pharmaSuisse donne de plus amples informations sur l'offre, y c. une liste de plus de 660 pharmacies en Suisse, qui participent déjà à l'action.

La Journée nationale de vaccination contre la grippe est une initiative du Collège de médecine de premier recours (CMRP). La 15<sup>e</sup> édition sera menée, pour la première fois, sous la direction de la Fédération des médecins suisses (FMH) en coopération avec la Société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse). Le vendredi 9 novembre 2018, il sera possible de se faire vacciner, même sans rendez-vous, au prix forfaitaire conseillé dans tous les cabinets médicaux ou pharmacies participants. De plus amples informations et les adresses des cabinets participants sont disponibles sur le site du CMRP: [www.kollegium.ch/grippe/f](http://www.kollegium.ch/grippe/f), les pharmacies participantes sont disponibles sur le site [www.vaccinationenpharmacie.ch](http://www.vaccinationenpharmacie.ch) de pharmaSuisse. Cette action coordonnée devrait permettre de toucher la population de manière optimale, également dans les prochaines années.

### MATÉRIEL ET SOURCES D'INFORMATION SUR LA GRIPPE

L'OFSP tient à la disposition des spécialistes de la santé une large palette de matériel d'information et de formation pour la prévention de la grippe dans les institutions de santé et pour informer les patients.

Les directives et recommandations concernant la vaccination contre la grippe, ainsi que les articles du Bulletin de l'OFSP sur la question, sont disponibles sur le site internet [www.bag.admin.ch/influenza/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/influenza/index.html?lang=fr). Sur le site [www.sevaccinercontrelagrippe.ch](http://www.sevaccinercontrelagrippe.ch), les spécialistes de la santé peuvent télécharger et commander des brochures, des notices d'information et des films utiles pour la formation du personnel médical, ainsi que le matériel d'information sur la prévention de la grippe. En outre, les affiches et autocollants sont à la disposition des cabinets médicaux et des pharmacies. Le « Test vaccination grippe » disponible sur le site [www.sevaccinercontrelagrippe.ch](http://www.sevaccinercontrelagrippe.ch) permet de savoir aisément si une per-

sonne ou ses proches devraient se faire vacciner. Le test existe également en version papier et peut être commandé, pour être utilisé avec des patients, par exemple dans les cabinets médicaux.

La ligne Info-vaccin renseigne gratuitement sur la vaccination : 0844 448 448.

### Pour approfondir le sujet sur internet

Vous trouverez plus d'informations sur la grippe en visitant les sites internet suivants :

- [www.grippe.admin.ch](http://www.grippe.admin.ch) : informations spécialisées de l'OFSP sur la grippe saisonnière (y compris graphiques actualisés des affections grippales), ainsi que les dernières recommandations concernant la vaccination
- [www.sevaccinercontrelagrippe.ch](http://www.sevaccinercontrelagrippe.ch) : informations générales pour le grand public et pour les spécialistes sur la grippe saisonnière et sur la vaccination contre la grippe, « Test vaccination grippe » en ligne et commande de matériel sur la prévention de la grippe
- [www.influenza.ch](http://www.influenza.ch) : Centre national de référence de l'in-

fluenza (CNRI); laboratoire de référence pour le diagnostic du virus de la grippe

- [www.flunewseurope.org/](http://www.flunewseurope.org/) : Programme européen de surveillance de la grippe (en anglais)
- [www.ecdc.europa.eu/en/healthtopics/Pages/Influenza.aspx](http://www.ecdc.europa.eu/en/healthtopics/Pages/Influenza.aspx) : informations du Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC) sur la grippe (en anglais)
- [www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases/influenza](http://www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases/influenza) : informations actuelles sur la grippe du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (en anglais).

### Informations supplémentaires

Office fédéral de la santé publique, unité de direction Santé publique, division Maladies transmissibles, téléphone : 058 463 87 06 (secrétariat)

### Bibliographie

1. Office fédéral de la santé publique. Recommandations actuelles pour la vaccination contre la grippe, pdf, 4.7.2013. [www.bag.admin.ch/influenza/01118/01123/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/influenza/01118/01123/index.html?lang=fr)
2. Organisation mondiale de la santé (OMS). Recommended composition of influenza virus vaccines for use in the 2018–2019 northern hemisphere influenza season. [www.who.int/influenza/vaccines](http://www.who.int/influenza/vaccines)

## LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE EST RECOMMANDÉE :

**A)** aux personnes présentant un risque accru de complications en cas de grippe (pour ces personnes, la vaccination est prise en charge par l'assurance obligatoire des soins sous réserve du montant de la franchise). Il s'agit :

- des personnes à partir de 65 ans ;
- des femmes enceintes et les femmes ayant accouché au cours des quatre dernières semaines ;
- des enfants prématurés (nés avant la 33<sup>e</sup> semaine ou bien d'un poids inférieur à 1500 g à la naissance) dès l'âge de 6 mois pendant les deux premiers hivers suivant la naissance\* ;
- des personnes (de plus de 6 mois) qui souffrent de l'une des maladies chroniques suivantes : maladie cardiaque, maladie pulmonaire (p. ex., asthme bronchique), troubles métaboliques affectant les fonctions cardiaque, pulmonaire ou rénale (p. ex., diabète ou obésité morbide avec IMC  $\geq$  40), maladie neurologique (p. ex., maladie de Parkinson, troubles cérébrovasculaires) ou musculo-squelettique affectant les fonctions cardiaque, pulmonaire ou rénale, maladie hépatique, insuffisance rénale, asplénie ou trouble fonctionnel de la rate (y c. hémoglobinopathie), déficience immunitaire (p. ex., infection VIH, cancer, traitement immunosuppresseur) \*/\*\* ;
- des résidents des établissements médicaux-sociaux ou pour les maladies chroniques.

**B)** aux personnes qui, dans le cadre de leurs activités privées ou professionnelles\*\*\*, sont régulièrement en contact avec :

- des personnes de la catégorie A ;
- des nourrissons de moins de 6 mois (lesquels présentent un risque accru de complications et ne peuvent pas être vaccinés en raison de leur jeune âge).

La vaccination est particulièrement recommandée au personnel médical et soignant, aux personnes travaillant dans le domaine paramédical et aux collaborateurs des crèches, des centres de jour, des EMS et des maisons de retraite, y compris les étudiants et les stagiaires.

En outre, la vaccination saisonnière peut être envisagée pour toutes les personnes souhaitant limiter les risques d'infection pour des raisons privées et/ou professionnelles.

\* Pour les enfants de 6 mois à 8 ans qui n'ont pas encore été vaccinés contre la grippe jusque-là, il est recommandé d'administrer deux doses à quatre semaines d'intervalle. Les enfants de moins de 3 ans reçoivent une demi-dose.

\*\* Suivant la nature et la gravité de l'immunodéficiência, l'administration de deux doses (à intervalle de 4 semaines) peut être envisagée.

\*\*\* Si la vaccination est indiquée en raison de l'activité professionnelle, les frais de la vaccination sont, en règle générale, pris en charge par l'employeur.

Etat : octobre 2018

**SE VACCINER  
CONTRE LA  
GRIPPE**

# MATÉRIEL D'INFORMATION POUR LA PRÉVENTION DE LA GRIPPE 2018/2019

**Protégez-vous contre la grippe durant la grossesse : faites-vous vacciner!**

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

**Liste de contrôle**  
pour l'organisation de campagnes de vaccination à l'intention du personnel médical et infirmier.

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

**Liste de contrôle**  
pour l'organisation de campagnes de vaccination à l'intention de la population générale et des personnes à risque.

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

**www.sevaccinercontrelagrippe.ch**

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

**La grippe, non. Le vaccin, oui!**  
Information à l'intention des professionnels de la santé

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

Commandez gratuitement et simplement en ligne le matériel d'information pour la prévention de la grippe sur [www.sevaccinercontrelagrippe.ch](http://www.sevaccinercontrelagrippe.ch) (sur le portail pour spécialistes) ou sur [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch) (mot-clé « grippe »).

## DEUX BROCHURES SUR LA PRÉVENTION DE LA GRIPPE POUR LA POPULATION :

**Un hiver sans grippe**

Recommandation de vaccination pour :

- les personnes atteintes d'une maladie chronique
- les personnes âgées de 65 ans ou plus

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

### Une brochure pour les personnes atteintes d'une maladie chronique et les personnes âgées de 65 ans ou plus

Cette brochure donne des informations sur la prévention de la grippe auprès des personnes atteintes de maladies chroniques et/ou âgées de 65 ans ou plus. Elle renseigne sur la vaccination, sur les particularités de la maladie chez ce groupe de personnes, ainsi que sur les autres mesures que celles-ci peuvent prendre pour se protéger.

Format A5

N° de commande : 311.295

Disponible en français, en allemand et en italien

**Je protège mes proches de la grippe**

En me faisant vacciner, je protège aussi mes proches et les personnes de mon entourage présentant un risque élevé de complication.

**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE**

### Une brochure pour la famille et l'entourage des personnes à risque

Le comportement de l'entourage des personnes présentant un risque élevé de complications joue un rôle déterminant pour prévenir efficacement la grippe. Dorénavant, il est possible de mieux cibler ce groupe de population et de lui distribuer cette brochure.

Format A5

N° de commande : 311.249

Disponible en français, en allemand et en italien



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Une campagne conjointe de l'OFSP, des cantons et des ONG,  
financée par le fonds de prévention du tabagisme.

**JULIE A ARRÊTÉ DE FUMER.  
VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ LE FAIRE.**

La ligne stop-tabac vous aide à arrêter :

**0848 000 181\***



**S M O K E  
FREE**

**Je suis plus forte.**

Lorsque les parents fument, les enfants ont tendance à les imiter en grandissant. Faites le premier pas pour arrêter de fumer et montrez le bon exemple. Les professionnels de la ligne stop-tabac vous aident dans votre démarche.

\* 8 ct./min. depuis une ligne fixe

**smokefree.ch**

# Revenus des médecins en Suisse : une nouvelle étude améliore la transparence

Les revenus des médecins en Suisse sont nettement plus élevés que le suggéraient les précédentes analyses. Une étude menée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montre que le revenu médian des médecins spécialistes indépendants s'élève à 257 000 francs par an. Dans certaines disciplines, il est supérieur à 600 000 francs.

L'étude commandée par l'OFSP fournit des données exhaustives sur le revenu des médecins spécialistes salariés ou indépendants, pour la période 2009–2014. Se basant sur les revenus soumis à l'AVS, elle atteint un taux de couverture de 90 %. Enfin, les revenus ont été standardisés pour des postes à plein temps. Étant donné le nombre croissant de postes à temps partiel, cette adaptation s'avère importante pour mener des comparaisons pertinentes.

Chez les médecins indépendants, on remarque d'importantes différences selon les spécialités. Les neurochirurgiens (697 000 francs) et les gastro-entérologues (627 000 francs) présentent les revenus médians les plus élevés. Le revenu médian signifie que la moitié des personnes d'un groupe donné a un revenu inférieur et l'autre moitié, un revenu supérieur. Chez les médecins de premier recours, il s'élève à 237 000 francs. Les montants les moins élevés concernent la pédopsychiatrie (183 000 francs) ainsi que la psychiatrie et la psychothérapie (195 000 francs). Les revenus des médecins indépendants semblent plutôt sous-estimés, étant donné que ni les rachats dans la caisse de pension, ni les dividendes perçus dans le cadre de sociétés de capitaux ne sont soumis à l'AVS.

Les revenus moyens sont quant à eux nettement plus élevés que les revenus médians : ils s'élèvent à 818 000 francs pour les neurochirurgiens indépendants, à 684 000 francs pour les gastro-entérologues et à 600 000 francs pour les oncologues. Les médecins de premier recours gagnent en moyenne 264 000 francs, les psychiatres 219 000 francs et les pédopsychiatres 187 000 francs. Cette différence marquée peut être due à quelques salaires très élevés qui, mis en rapport avec de nombreux revenus plus faibles ou moyens, tirent la moyenne vers le haut.

Chez les médecins salariés, il existe également des écarts importants d'une spécialité à l'autre. Les revenus médians les plus élevés, supérieurs à 300 000 francs, sont observés en chirurgie de la main, en radiologie, en gastro-entérologie et en chirurgie cardiaque. 10 % de ces spécialistes gagnent plus de 500 000 francs par an.

## LES MÉDECINS FEMMES GAGNENT MOINS

L'analyse des données montre des variations systématiques de revenus entre les hommes et les femmes. Les revenus des hommes sont de 29 % supérieurs à ceux des femmes, un écart considérable. Celui-ci subsiste même lorsqu'on tient compte de l'expérience professionnelle, du domaine de spécialité et du secteur d'activité. Il se peut que d'autres facteurs expliquent cette différence.

Entre 2009 et 2014, presque tous les groupes de spécialistes indépendants ont connu une hausse de leurs revenus, l'augmentation moyenne étant de 2,5 %. Les revenus des médecins salariés ont par contre baissé en moyenne de 5 % durant la même période. La proportion de femmes dans ce groupe a fortement augmenté, ce qui peut en partie expliquer l'évolution des chiffres.

## LA TRANSPARENCE RESTE DE MISE

Les études antérieures sur le revenu des médecins indépendants faisaient l'objet de deux critiques quant à la méthode : la hausse de l'activité à temps partiel n'était pas considérée, et le taux de couverture du corps médical était trop faible car les revenus soumis à l'AVS provenant d'une seule caisse de compensation étaient pris en compte. Ces deux éléments ont conduit à sous-estimer la situation effective en matière de revenus. L'étude réalisée sur mandat de l'OFSP corrige ces la-

cunes. Elle montre que les revenus des médecins indépendants, standardisés pour des postes à plein temps, sont environ 30 % supérieurs aux chiffres publiés jusqu'ici. La part des différentes assurances sociales et complémentaires dans la composition des revenus reste inconnue. Les revenus soumis à l'AVS ne permettent pas une telle distinction.

Cette étude sur les revenus est un projet pilote. Elle fournit actuellement les résultats les plus précis possible. La Confédération ne dispose pas des bases juridiques nécessaires à une évaluation régulière. La réalisation d'autres études, qui permettraient de créer plus de transparence, incombe désormais aux fournisseurs de prestations et aux cantons.

**Informations complémentaires**

[www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch) > Chiffres & statistiques > Professions de la santé : statistiques > Statistiques professions médicales > Statistiques médecins > Revenu médecins

**Adresse pour l'envoi de questions**

Office fédéral de la santé publique, Communication,  
+41 58 462 95 05, [media@bag.admin.ch](mailto:media@bag.admin.ch)



**Lors d'incidents avec des produits chimiques, ce sont, pour près de la moitié, les enfants de moins de 5 ans qui sont concernés.**

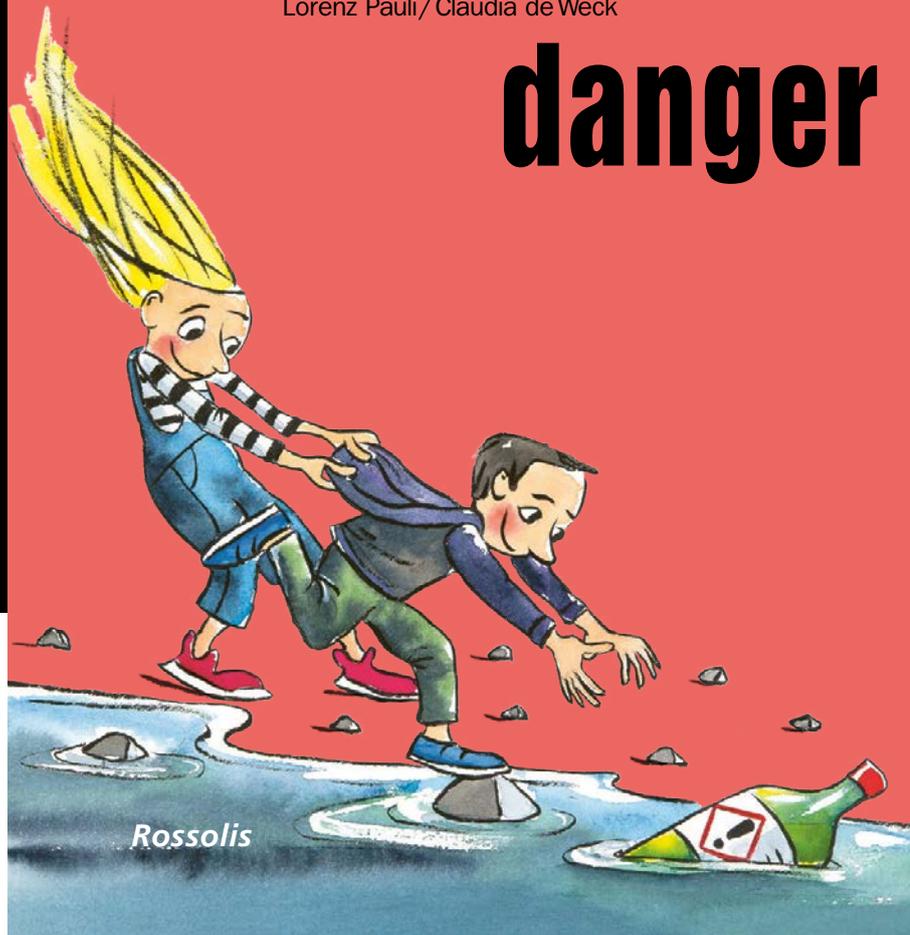
Une histoire pleine de rebondissements qui invite les enfants à se demander où est réellement le danger. Une succession de scènes amusantes, complétée par une information objective sur les dangers des poisons rencontrés au quotidien.



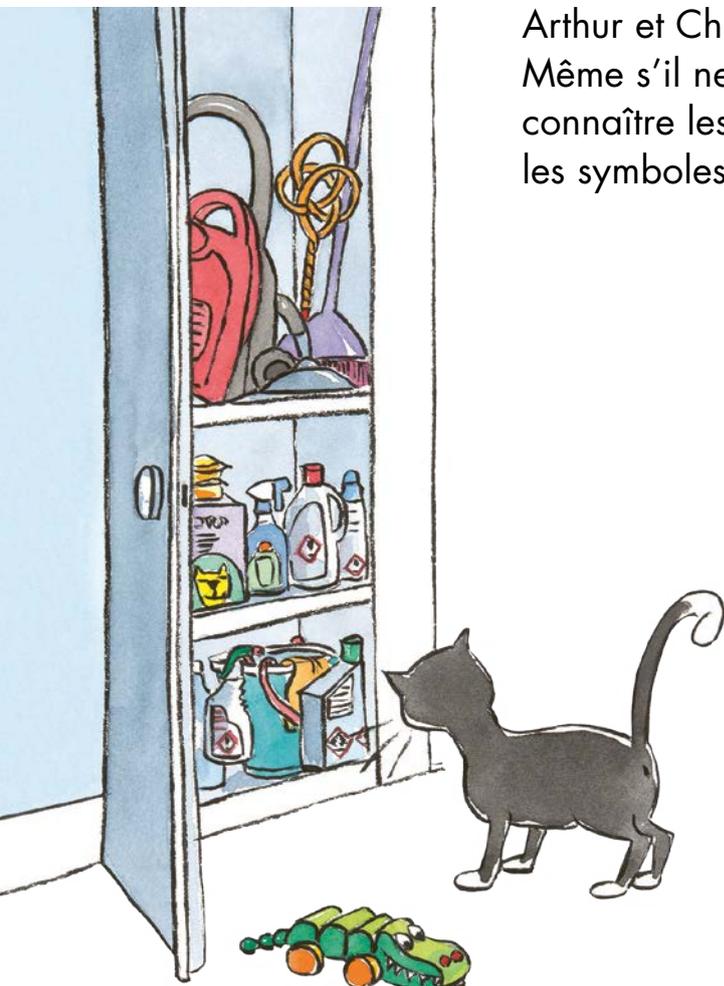
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Office fédéral de la santé publique OFSP

**Rossolis**

[www.rossolis.ch](http://www.rossolis.ch)



Arthur et Chloé vivent une aventure vraiment exaltante. Même s'il ne faut pas tout interdire, il est essentiel de connaître les mises en garde importantes, en particulier les symboles de danger qu'on rencontre au quotidien.



## **Bas les pattes, danger**

Une histoire de Lorenz Pauli  
illustrée par Claudia de Weck

32 pages, format 23.5x29 cm, quadrichromie  
Prix indicatif CHF 24.90

**En librairie ou directement sur  
[www.rossolis.ch/baslespattes-danger.html](http://www.rossolis.ch/baslespattes-danger.html)**

Français: Editions Rossolis, Bussigny  
Allemand: Atlantis-Verlag, Zürich  
Italien: Edizioni Casagrande, Bellinzona

Parution: juin 2018  
Ce livre a été réalisé par Atlantis-Verlag sur l'initiative de l'Office fédéral de la santé publique OFSP et avec sa collaboration.

Numéro OFCL: 311.581.f

# Vol d'ordonnances

---

Swissmedic, Stupéfiants

---

Vol d'ordonnances

**Les ordonnances suivantes sont bloquées**

Canton	N° de bloc	Ordonnances n <sup>os</sup>
Thurgovie		7515601-7515625
Vaud		7465301-7465325



 **LE DON D'ORGANES : PARLONS-EN**  
**VIVRE-PARTAGER.CH**

Parler au nom des autres, ce n'est pas facile.  
Je fais part de ma volonté à mes proches.  
Ils pourront ainsi prendre la décision appropriée.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

swiss  
transplant 

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

OFSP-Bulletin  
OFCL, Diffusion publications  
CH-3003 Berne

P.P.

CH-3003 Bern  
Post CH AG

# OFSP-Bulletin

Semaine  
45/2018